

Notice technique

Domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment

Raccords de façade avec tôles de protection de socle

Isolations extérieures crépies dans les nouvelles constructions

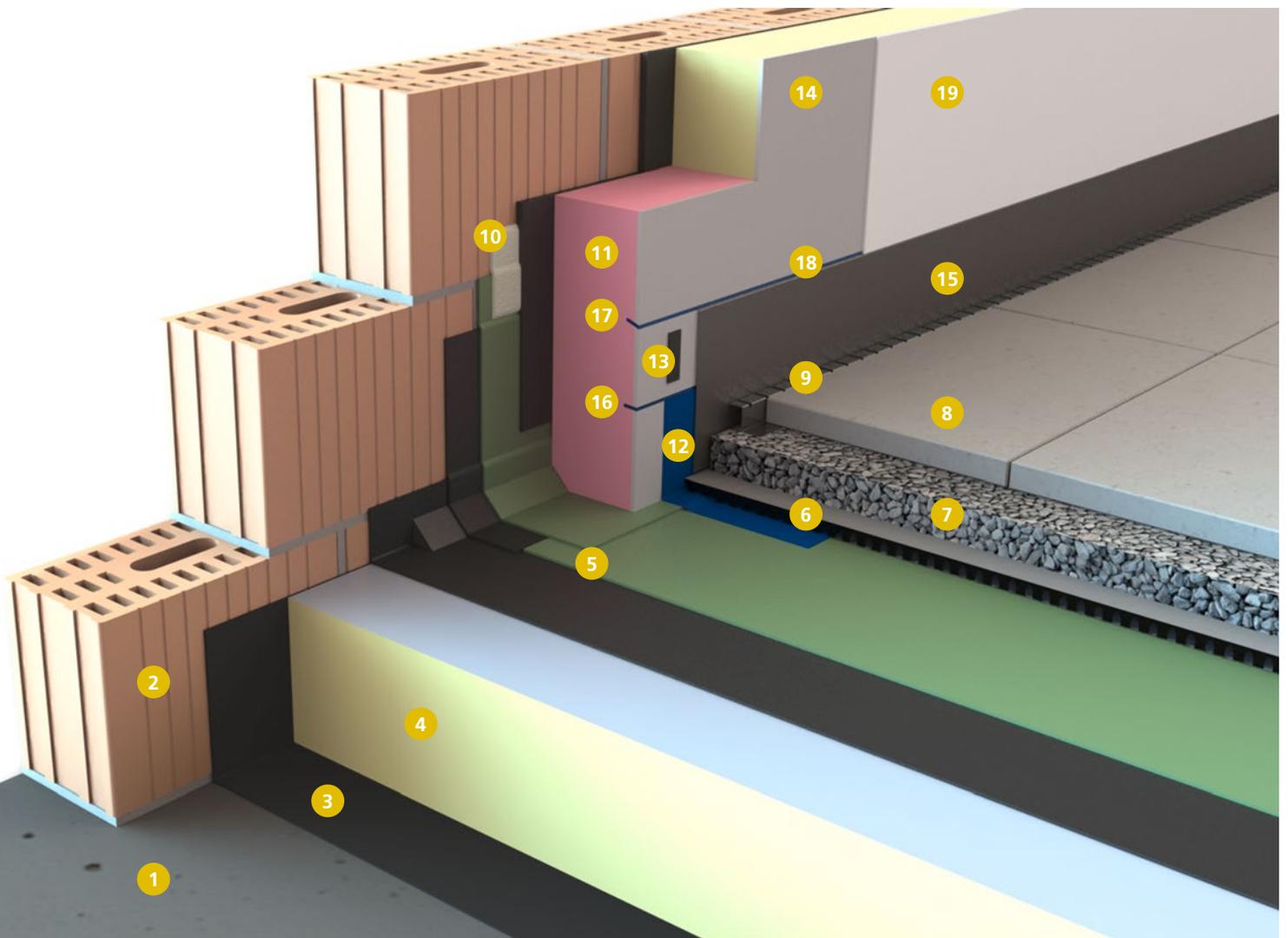
Dans la pratique, on constate souvent que les raccords de façade aux isolations extérieures crépies ne sont pas exécutés correctement. Dans certains cas, la tôle de protection de socle est tout simplement absente. Ces défauts d'exécution peuvent conduire à des dommages inesthétiques comme l'effritement du crépi de façade ou à des éclatements sous l'effet de l'humidité ou de sollicitations mécaniques. En outre, la pénétration d'humidité dans l'isolation en affecte la fonction et peut en-

gendrer la formation de ponts thermiques dans les locaux d'habitation adjacents aux endroits touchés. La présente notice porte essentiellement sur les raccords de toiture plate aux isolations extérieures crépies. Elle montre également comment procéder pour garantir une protection durable de la zone du socle. Si l'on opte pour une exécution autre que celle décrite, il est indispensable de se renseigner auprès du fournisseur du système de façade.



Tôle de protection de socle : détail

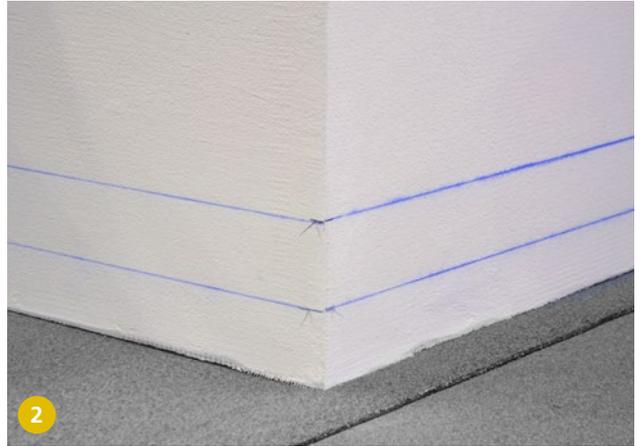
- 1 Structure porteuse/sous-construction
- 2 Maçonnerie
- 3 Couche d'apprêt / pare-vapeur
- 4 Isolation thermique
- 5 Etanchéité
- 6 Natte de drainage/lé de protection
- 7 Lit de pose
- 8 Couche d'usure praticable
- 9 Bord supérieur couche de protection ou d'usure/ligne de pied de façade
- 10 Relevé, fixation mécanique, p. ex. au moyen de PL ou de profils de serrage
- 11 Isolation de socle à faible capacité d'absorption d'eau, p. ex. XPS (alvéoles fermées)
- 12 Revêtement de protection
- 13 Colle à froid pour tôle, sans solvants
- 14 Crépi de fond et crépi de finition
- 15 Tôle de protection de socle
- 16 Coupure capillaire, remplie
- 17 Rainure avec pente vers l'extérieur
- 18 Joint de raccord crépi de fond
- 19 Crépi de finition



Montage correct d'une tôle de protection de socle dans les nouvelles constructions



1 Marquer la rainure et le niveau de la coupe capillaire.



2 Marquer la cote à l'aide d'un niveau à bulle, d'un cordeau à tracer, d'un laser, etc.



3 Exécuter la rainure et la coupe capillaire au moyen d'outils adaptés.



4 Eliminer la poussière de la rainure et de la coupe capillaire (aspirateur, air comprimé, etc.).



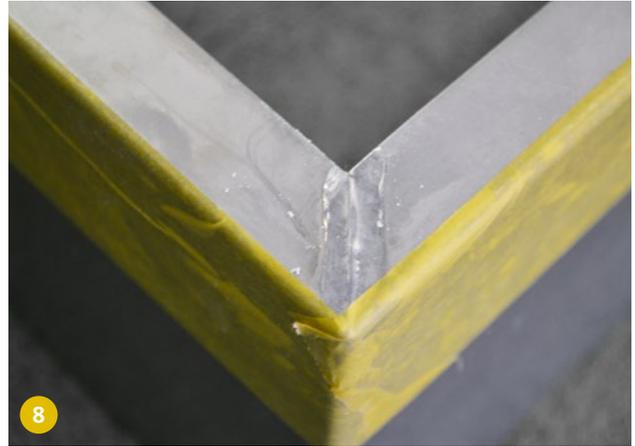
5 Remplir/obturer la coupe capillaire au moyen d'un matériau élastique et protégeant contre l'humidité. On peut choisir le même matériau que celui du revêtement de protection.



6 En règle générale, le revêtement de protection est réalisé par le façadier et doit être adapté au système de façade.



7
Après durcissement de la couche de protection, adapter la tôle de protection à la construction.



8
Les angles et les tablettes de raccordement doivent être exécutés de manière étanche.



9
Remplir la rainure. Appliquer la colle de montage à la verticale sur la construction pour permettre à l'humidité de s'échapper librement vers le bas et sans causer de dommages.



10
Monter la tôle de protection de socle.

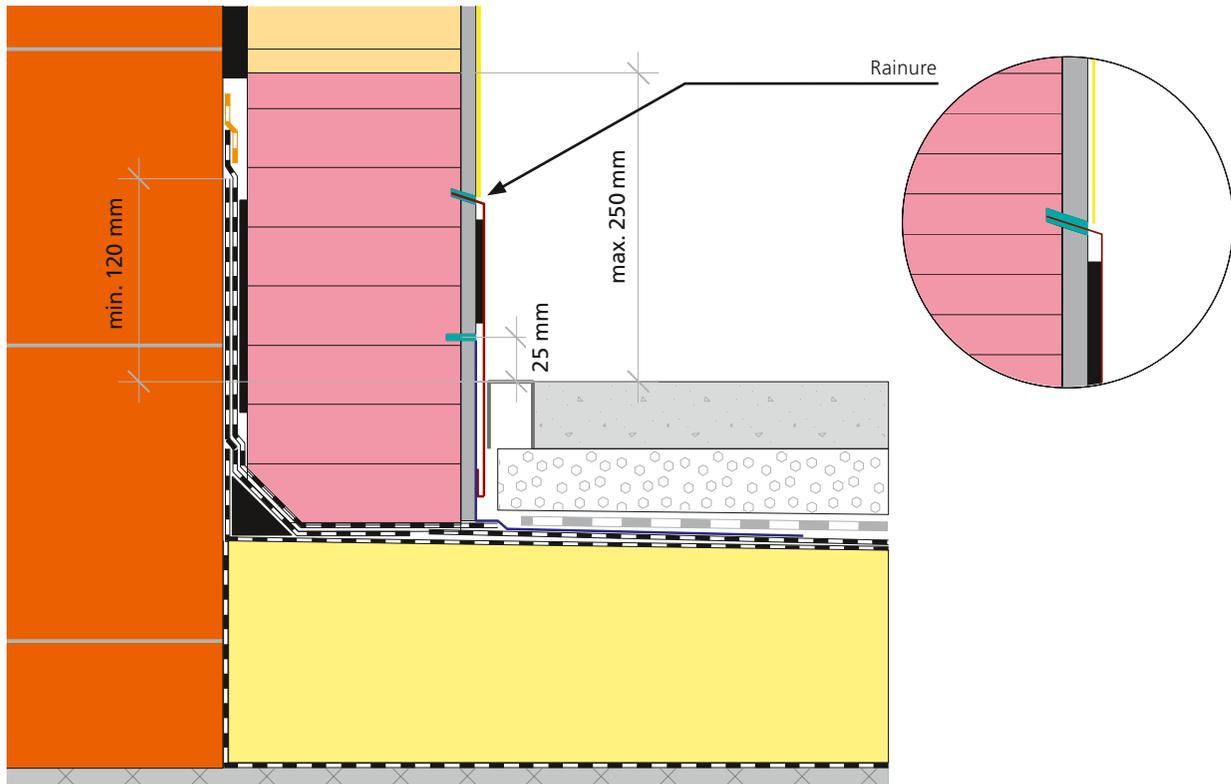


11
Lisser le matériau de remplissage et éliminer l'excédent (ne pas créer de joint supplémentaire).



12
Appliquer le crépi de finition et la peinture.

Exécution



La coupe capillaire empêche l'humidité de pénétrer dans le crépi de fond et garantit l'adhérence durable de la tôle de protection de socle. La coupe capillaire doit obligatoirement traverser toute la couche de crépi. La coupe capillaire remplie doit se situer 25 mm au-dessus du bord supérieur de la couche d'usure (ligne de pied de façade).

Pour éviter la pénétration d'humidité dans la zone du socle, il faut appliquer un revêtement de protection jusqu'au niveau de la coupe capillaire et à 200 mm au moins au-dessus de la couche d'étanchéité. Le revêtement de protection doit toujours être adapté au système de façade/crépi de fond.

Les isolations extérieures crépies doivent présenter une largeur de coupe d'au moins 3–4 mm et pénétrer sur 10 à 20 mm dans les plaques d'isolation thermique. Le matériau de remplissage de la coupe capillaire empêche l'humidité de pénétrer dans le crépi. Dans l'idéal, il s'agira du même matériau que celui du revêtement de protection. La coupe capillaire peut également être remplie au moyen d'un matériau élastique et protégeant contre l'humidité (hybride, PU, etc.).

La rainure doit présenter une pente d'au moins 5° vers l'extérieur. La largeur de coupe doit être adaptée à l'épaisseur de la tôle utilisée, sans toutefois excéder 4 mm. Le matériau de remplissage de la rainure doit être compatible avec le système de façade.

La hauteur de la tôle de protection de socle doit être adaptée aux sollicitations mécaniques, aux hauteurs de projection d'eau, etc. Recommandation : 120 mm au-dessus des couches de protection ou d'usure. Les profilés de la tôle de protection de socle ne doivent pas dépasser la longueur admise de 2 m.

Si la tôle de protection de socle est exposée à des sollicitations mécaniques, il est recommandé d'utiliser un matériau plus épais. Il convient de vérifier au préalable la résistance à la corrosion de la tôle de protection de socle en contact avec des couches de protection ou d'usure.

Exécution dans le cadre d'assainissements

Les dommages dans les zones de socle de constructions existantes ne sont pas toujours dus à la pénétration d'humidité dans le crépi de façade. Il faut donc au préalable sonder le système de façade et les couches de protection ou d'usure adjacentes.



Pour assainir une zone de socle endommagée, il ne faut pas utiliser la technique décrite avec tôle de protection, car l'étanchéité pour joints ne garantit pas l'étanchéité durable du crépi de finition.

Remarque

L'utilisation de cette notice présuppose des connaissances professionnelles ainsi que la prise en compte de la situation concrète. Toute responsabilité de l'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment est exclue.

Dessins

Lobnik AG, Männedorf
Kuster Zimmerei Schreinerei AG, Uetikon am See

Photos

Patrick Wickli, Dachsen
Marcel Venzin, Uetikon am See

Points à vérifier pour l'évaluation d'un dommage :

- Choix des matériaux de la façade
- Réalisation du socle conforme aux directives techniques du fournisseur du système de façade
- Pente de la couche d'étanchéité et de ses couches de protection et d'usure
- Mesures de drainage pour les éléments de façade qui pénètrent dans le terrain
- Couche d'isolation homogène et sans affaissements
- Dommages/sollicitations mécaniques



Sur les façades existantes, les tôles de protection de socle doivent faire l'objet de mesures d'interruption capillaire et être fixées sur la façade au moyen de bandes de dilatation conventionnelles avec joint d'étanchéité.

Renseignements

Le responsable du domaine Ferblanterie | enveloppe du bâtiment se tient à votre disposition pour tout autre renseignement.

Tél. 043 244 73 32

Fax 043 244 73 78

Auteurs

Cette notice a été élaborée par la commission technique Ferblanterie | enveloppe du bâtiment de suissetec en collaboration avec l'ASEPP (Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres).

**peintres
plâtriers**
Les créatifs du bâtiment.